



**HAUTE FIDÉLITÉ**  
**PÔLE RÉGIONAL DES MUSIQUES ACTUELLES HAUTS-DE-FRANCE**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901  
Déclarée en Préfecture de l'Oise sous le numéro W601002842  
Siège social : 8 avenue de Bourgogne 60000 Beauvais

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**DU 24 AVRIL 2019**

Le mercredi 24 avril 2019 à 10h00, les membres de l'association HAUTE FIDÉLITÉ, association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en Préfecture de l'Oise et publiée au journal officiel le 19 mars 2005, identifiée au RNA sous le numéro W601002842, n° SIRET 482 002 177 00012, dont le siège social est sis au 8 avenue de Bourgogne à Beauvais (60000), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans le campus université d'Amiens « La Citadelle » (80), sur convocation faite par le Conseil d'administration, selon courriel simple adressé le 11 avril 2019 à chaque membre.

\*\*\*

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que mandataire.

*Sont présents avec voix délibérative :*

<b>4ÉCLUSES (Les)</b>	DELBECQ	Aurélien
<b>ARA (L')</b>	DEBERGUE	Catherine
<b>ASCA / Ouvre-boîte (L')</b>	CHERENCE	Philippe
<b>BIC (La)</b>	DE LAGUERIE	Patrick
<b>Bougez Rock</b>	DECASTIAUX	Sébastien
<b>Campus des musiques actuelles (Le)</b>	ADAM	Arnaud
<b>Cave aux poètes (La)</b>	BONAMOUR	Chloé
<b>Caves à musique (Tergnier) (Les)</b>	BECRET	Nadine
<b>Dynamo</b>	BAILLEUX	Camille
<b>Festival Pic'arts</b>	LETOFFE	Dominique
<b>FuzzéE</b>	MACAUX	Alice
<b>Grand Mix (Le)</b>	COLIN	Boris
<b>Grange à musique (La)</b>	BOUQUE	Thomas
<b>In the sun prod</b>	MAROLLE	Céline
<b>Jazz en Nord</b>	LEGRAND	Thierry
<b>Lune des Pirates (La)</b>	GRILLON	Antoine
<b>Manufacture (La)</b>	BARRE	Cédric
<b>Nautilys (Le)</b>	BOSTVIRONNOIS	Laurent
<b>Norad Promotion</b>	JACOB	Vincent
<b>Play it loudly</b>	DEBARGE	Cyril

<b>Prolifik Records</b>	OSSYWA	Nicolas
<b>Radio Campus Amiens</b>	VAILLANT	Jessica
<b>Relief</b>	LYLEIRE	Angélique
<b>Road Studio</b>	MATHIEU	Benjamin

*Sont représentés avec voix délibérative :*

<b>9-9BIS - Le Métaphone (Le)</b>	GALAN	Olivier
<b>Aéronef (L')</b>	OLLA	Benoît
<b>Attacafa</b>	NIQUET CHATELET	Emmanuelle
<b>ESMD</b>	LANCIEUX	Bertrand
<b>Espace culturel Picasso</b>	NAKIB	Nacéra
<b>Fructôse</b>	DAVENNE	Alexandra
<b>Manekine (La)</b>	BOUCHEKHCHOUKH	Karim
<b>Nuits secrètes (Les)</b>	HUFFORD	Martial
<b>PFM</b>	PASQUALINI	Jean
<b>Radio Graf'hit</b>	CALMELS	Nicolas
<b>Sostenuto</b>	LECLERC	Magali

*Sont présents sans voix délibérative :*

<b>HAUTE FIDÉLITÉ</b>	CORDIER	Antoine
<b>HAUTE FIDÉLITÉ</b>	DABETIC	Milena
<b>HAUTE FIDÉLITÉ</b>	NICOLAS	Julien
<b>HAUTE FIDÉLITÉ</b>	SCHULZ	Johann
<b>HAUTE FIDÉLITÉ</b>	SEBILLE	Geoffrey

L'Assemblée réunissant 35 membres présents ou représentés sur les 61 membres composant l'association, soit plus de la moitié des adhérents, peut donc délibérer régulièrement.

L'Assemblée est présidée par Boris COLIN, en qualité d'administrateur de l'association.

Johann Schulz rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport moral et questions sur le rapport d'activités de HAUTE FIDÉLITÉ
2. Lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2018
3. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes
4. Examen et approbation du rapport moral et des comptes dudit exercice
5. Affectation du résultat de cet exercice
6. Présentation du budget prévisionnel 2019 de HAUTE FIDÉLITÉ
7. Elections partielles du Conseil d'Administration de HAUTE FIDÉLITÉ
8. Questions diverses

- 1. LECTURE DU RAPPORT MORAL ET QUESTIONS SUR LE RAPPORT D'ACTIVITES DE HAUTE FIDÉLITÉ**  
Boris COLIN, le président de HAUTE FIDÉLITÉ procède à la lecture du rapport moral de l'exercice écoulé. Ce rapport est annexé au présent procès-verbal. Johann SCHULZ, le directeur de l'association complète ce rapport moral par une présentation du rapport d'activité 2018 de HAUTE FIDÉLITÉ.
  
- 2. LECTURE DU RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**  
Catherine DEBERGUE, la trésorière de l'association et Julien NICOLAS, l'administrateur de l'association présentent le rapport de gestion proposé par le Conseil d'administration et les comptes annuels tels qu'ils ont été arrêté au 31 décembre 2018.
  
- 3. LECTURE DU RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
Madame Gourguechon, collaboratrice de Monsieur Hublet, commissaire aux comptes pour SECOVI Audit procède à la lecture du rapport du commissaire aux comptes de HAUTE FIDÉLITÉ, qui certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2018.
  
- 4. EXAMEN ET APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET DES COMPTES DUDIT EXERCICE**
- 5. AFFECTATION DU RESULTAT DE CET EXERCICE**
- 6. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2019 DE HAUTE FIDÉLITÉ**

Trois résolutions sont mises aux voix.

#### PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral et du rapport de gestion, prend acte et approuve le contenu de ces deux rapports, ainsi que les comptes annuels de l'association pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, à savoir le bilan et le compte de résultat tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### DEUXIEME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve l'affectation du résultat de l'exercice écoulé s'élevant à + 1714 euros, telle qu'elle lui est proposée par le conseil d'administration. Elle décide, en conséquence, d'affecter cet excédent au poste « report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### TROISIEME RÉOLUTION

Après en avoir délibéré, et sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale adopte le budget prévisionnel tel que présenté, qui fait apparaître un total de charges et de produits prévisionnels de 293 430 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## 7. ELECTIONS PARTIELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE HAUTE FIDÉLITÉ

Après un an d'existence, il est procédé à l'élection partiel des membres du Conseil d'administration. Les postes à pourvoir pour un mandat de deux ans sont les suivants :

### Collège 1 : DIFFUSION

2 postes, occupés actuellement par Benoit Olla (Aéronef) et Philippe Cherencé (ASCA/L'Ouvre Boîte)

### Collège 2 : FORMATION ET TRANSMISSION

1 poste, occupé actuellement par Angélique Lyleire (Le Relief)

### Collège 3 : PRODUCTION ARTISTIQUE/CREATION

2 postes, occupés actuellement par Céline Marolle (In The Sun Prod) et Cyrile Debarge (Play it loudly)

### Collège 4 : INFORMATIONS/MEDIAS

2 postes, occupés actuellement par Jean Pasqualini (PFM radio) et Gary Lomprez (Wezaart)

### Collège départements :

1 poste, occupé actuellement par Dominique Letoffé (Festival Pic'Arts) pour le département de l'Aisne

Se sont présentés aux élections :

<b>COLLEGE 1 - DIFFUSION</b>			
<b>Structure</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Mandat</b>
ASCA/L'Ouvre Boîte	Cherencé	Philippe	2 ans
4Ecluses	Delbecque	Aurélien	2 ans
<b>COLLEGE 2 - FORMATION ET TRANSMISSION</b>			
<b>Structure</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Mandat</b>
Relief	Lyleire	Angélique	2 ans
CMA Valenciennes	Adam	Arnaud	2 ans
<b>COLLEGE 3 - PRODUCTION ARTISTIQUE/CRÉATION</b>			
<b>Structure</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Mandat</b>
In the sun prod	Marole	Céline	2 ans
Play it loudly	Debarge	Cyril	2 ans
Road Studio	Mathieu	Benjamin	2 ans
<b>COLLEGE 4 - INFORMATION/MÉDIAS</b>			
<b>Structure</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Mandat</b>
PFM	Pasqualini	Jean	2 ans
<b>COLLEGE AISNE (02)</b>			
<b>Structure</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Mandat</b>
La Manufacture	Barré	Cédric	2 ans

Les candidates et candidats à un poste au sein du Conseil d'administration sont invités à présenter leurs structures et leurs motivations. Il est rappelé que le Conseil d'administration est « élu à bulletin secret, par suffrage universel uninominal à un tour » par l'Assemblée Générale.

Après dépouillement des votes, le résultat de l'élection du Conseil d'administration est le suivant :

COLLÈGE	STRUCTURE	MANDATAIRE		DURÉE DU MANDAT	ÉLU-E DEPUIS
DIFFUSION (1)	Grand Mix (Le)	COLIN	Boris	2 ans	2018
DIFFUSION (1)	4Écluses	DELBECQ	Aurélien	2 ans	2019
DIFFUSION (1)	ASCA/Ouvre-Boite (L')	CHERENCE	Philippe	2 ans	2019
FORMATION ET TRANSMISSION (2)	ARA (L')	DEBERGUE	Catherine	2 ans	2018
FORMATION ET TRANSMISSION (2)	Prolifik Records	OSSYWA	Nicolas	2 ans	2018
FORMATION ET TRANSMISSION (2)	Relief	LYLEIRE	Angélique	2 ans	2019
PRODUCTION ARTISTIQUE/CRÉATION (3)	In The Sun Prod	MAROLLE	Céline	2 ans	2019
PRODUCTION ARTISTIQUE/CRÉATION (3)	Play It Loudly	DEBARGE	Cyril	2 ans	2019
PRODUCTION ARTISTIQUE/CRÉATION (3)	Sostenuto	LECLERC	Magali	2 ans	2018
INFORMATION/MÉDIAS (4)	Radio Campus Amiens	VAILLANT	Jessica	2 ans	2018
INFORMATION/MÉDIAS (4)	PFM	PASQUALINI	Jean	2 ans	2019
<i>INFORMATION/MÉDIAS (4)</i>	<i>Vacance de poste</i>				
COLLÈGE AISNE	Manufacture (La)	BARRÉ	Cédric	2 ans	2019
COLLÈGE OISE	Grange à Musique (La)	BOUQUE	Thomas	2 ans	2018
COLLÈGE NORD	Dynamo	BAILLEUX	Camille	2 ans	2018
COLLÈGE PAS-DE-CALAIS	9/9bis - Métaphone (Le)	GALAN	Olivier	2 ans	2018
COLLÈGE SOMME	Lune des Pirates (La)	GRILLON	Antoine	2 ans	2018

\*\*\*

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Boris COLIN clôture l'Assemblée Générale Ordinaire et déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Boris COLIN, administrateur.

Fait à Lille, le 24 juin 2019.

Boris COLIN